

Les Yeux

N°140 FÉVRIER 2024

REVUE TRIMESTRIELLE DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS
DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

DE SON MAÎTRE



ACTUALITÉS

*Les trois temps forts 2023
de la FFAC*

HISTOIRES DE VIE

Totem, un chiot remarquable

DOSSIER

Tout savoir sur la famille d'accueil



**Les chiens
guides
d'aveugles**

Le mot du Président

LA SOLIDARITÉ, quel mot plus fort existe-t-il dans nos actions au bénéfice de notre CAUSE ?

Chaque début d'année nouvelle, nous nous interrogeons sur la manière dont nous allons remplir ces mois à venir, pour que les personnes en situation de handicap visuel, espèrent obtenir ce sésame de l'ACCESSIBILITÉ.

Je pense pouvoir répondre à ces interrogations, grâce à votre présence permanente à nos côtés.

Vous tous, Bénévoles, Donateurs, Salariés, Partenaires, Mécènes, vous vous êtes engagés au service de la réalisation de notre CAUSE.

Cette nouvelle année, nous l'entamons avec de nouveaux objectifs et projets pour concrétiser les besoins en mobilité des personnes déficientes visuelles.

Nous souhaitons dédier ce numéro, aux familles d'accueil bénévoles, pour mettre en lumière le travail considérable qu'elles effectuent dans nos centres d'éducation, première pierre à la pré-éducation de nos futurs chiens guides.

Nous vous invitons à parcourir les pages qui suivent, où vous retrouverez notre reconnaissance au travers de leurs témoignages, pour ce formidable engagement, qui se perpétue jusqu'à une retraite apaisée et méritée de ce merveilleux ASSISTANT !

Patricia, Claudine et Éric, tous trois familles d'accueil, ont accepté de nous livrer leurs motivations, leurs souvenirs. Retenons celui de Chantal, maîtresse de Totem, qui nous livre son histoire, mais surtout leur complicité et cette nouvelle vie acquise grâce à lui.

À vous toutes et tous, ACTEURS de notre grande chaîne de solidarité, je tiens à vous remercier pour votre soutien permanent et sans faille à nos côtés, je sais que je peux compter sur vous pour poursuivre votre engagement dans cette belle réalisation qui aboutit à la remise d'un compagnon à quatre pattes, EXTRAORDINAIRE, auprès de ceux qui l'attendent avec impatience.

Je vous souhaite une nouvelle année 2024, pleine de bonheur, santé et d'espairs, que votre aide se transforme en nombre grandissant de futures remises de chiens guides.

Je vous en remercie d'avance.



Paul CHARLES,
Président de la
Fédération
Française des
Associations de
Chiens guides
d'aveugles (FFAC)



FFAC affiliée
à la Fédération
Internationale

Sommaire

ACTUALITÉS

Les trois temps forts 2023 de la FFAC _____ p.3

HISTOIRES DE VIE

Totem, un chiot remarquable _____ p.4

Le mot de Denis, l'éducateur _____ p.4

Totem chien guide : un labrador chocolat peut en cacher un autre ! _____ p.5

DOSSIER - Les familles d'accueil

Tout savoir sur la famille d'accueil _____ p.6

L'œil de l'expert _____ p.7

Quand famille d'accueil rime avec nouvelles amitiés ! _____ p.8

De famille d'accueil à famille de retraite, un dévouement pour les chiens guides ! _____ p.9

RENCONTRE

Uron, un collègue particulier _____ p.10

POUR ALLER PLUS LOIN

Améliorer l'accessibilité des personnes handicapées _____ p.12

LES CHIENS GUIDES EN RÉGION _____ p.14

LA FFAC ET VOUS _____ p.15

P.J. : Courrier du Président, bulletin de soutien et enveloppe retour.

Pour tout renseignement sur un article de la revue, adressez-vous au secrétariat de la FFAC au : 01 44 64 89 89.

Toute reproduction totale ou partielle d'un article ou d'une illustration doit être soumise à l'approbation préalable de la Direction de la Rédaction (même numéro que ci-dessus).

FFAC - Siège : 71, rue de Bagnolet - 75020 Paris - Tél. : 01 44 64 89 89 - Président : Paul Charles - Date de parution : Février 2024 - Directeur de la publication : Paul Charles • Maquette : GRAND M - 108, Boulevard de Ménilmontant - 75020 Paris • Imprimeur : ASAP DIFFUSION - Zone des Roitelières - 44330 Le Pallet • Comité de rédaction : Saliha Benaziz, Alexandre Cathelin, Méline Cusset, Lucie Lansmarie, Anne Viot. N° CPPAP : 1224H85774 - ISSN 0997-9700 Tirage : 66 679 exemplaires.



Les trois temps forts 2023 de la FFAC



L'année 2023, synonyme de célébration et de sensibilisation, a été une année marquante pour la FFAC. Nous souhaitons revenir sur trois temps forts qui ont animé la FFAC en 2023.

La Fête des Chiens Guides

Le dimanche 24 septembre 2023 a eu lieu La Fête des Chiens Guides 2023. Cette journée a rassemblé plus de 15 000 visiteurs partout en France. Cet événement annuel que nous déployons avec nos associations fédérées est l'occasion de sensibiliser le grand public à la cause du chien guide et du handicap visuel mais aussi de faire découvrir nos activités, missions à travers des ateliers, démonstrations et rencontres.



© Chiens Guides de l'Est - Weippy

Nos deux journées de sensibilisation

Le mois de novembre 2023 a été caractérisé par la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) du 20 au 26 novembre 2023. Cette semaine a été l'occasion de rappeler les difficultés d'accessibilité à l'emploi auxquelles font face les personnes handicapées. Nous avons participé à deux journées de sensibilisation auprès des pouvoirs publics.

► L'Assemblée nationale



Sous l'invitation de Madame Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale, cette journée de sensibilisation au handicap visuel a été animée par le Collectif pour la Déficience Visuelle (CFPSAA). Tout au long de celle-ci, prises de paroles, échanges et ateliers de sensibilisation (ateliers sur le numérique, démonstrations de locomotion et de chien guide en éducation, expositions...) ont eu lieu pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs de l'Assemblée nationale au handicap visuel.

► Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer



Portée par la mission Handicap de la SDASAP/DRH du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, le 21 novembre 2023, de nombreux agents du ministère sont venus se renseigner sur le handicap visuel et particulièrement sur le chien guide. Rencontre avec des familles d'accueil, bénévoles, maîtres de chien guide et ateliers immersifs (café sous bandeaux, jeux...) étaient au rendez-vous.

Totem, un chiot remarquable

Exerçant dans les transports internationaux, Dominique Lambinet, passionné par les chiens, souhaite en adopter un. Il devient famille d'accueil, une aventure qui dure depuis trois ans.

Au printemps 2020, Dominique contacte l'association Chiens Guides de l'Est, qu'il connaît depuis près de 20 ans, ayant été donateur. À la suite d'une visite des locaux de l'association, un membre de l'équipe lui propose de devenir famille d'accueil et il « craque ». Durant l'été 2020, il accueille en famille relais son premier chiot, Pocket, un labrador sable mâle de 7 mois. S'en est suivi Raïka, et Sépia. Deux femelles labradors.

En avril 2022, Dominique accueille Totem, un labrador chocolat, au sein d'un environnement calme, cadré et bienveillant. Au fil de son éducation, Totem devient un chien sportif, impétueux et intelligent. « Il a un réel potentiel de compréhension et

d'obéissance, c'est un chien très surprenant, je l'appelle Totem le magnifique ».

Après 8 mois de pré-éducation, Totem entre en éducation avec son éducateur Denis. L'heure de la séparation approche.

Cette aventure a été marquante pour Dominique, car il s'agit d'un des meilleurs chiens qu'il ait prééduqués jusqu'à présent. « Totem est un chien remarquable. Lorsqu'il est parti de la famille d'accueil, il n'avait même pas encore un an, et il a obtenu son certificat d'aptitude au guidage à un an et demi. »

Totem a été remis en août 2023 à Chantal Baguet, son actuelle maîtresse. Les connaissant tous les deux, Dominique espérait qu'ils seraient ensemble. « Mon rêve était que Totem soit remis à Chantal. Une femme incroyablement talentueuse. »

Depuis la remise de Totem à Chantal, Dominique a gardé contact avec elle. Parfois, tous les trois se retrouvent lors d'événements ponctuels.



Le mot de Denis, l'éducateur

Totem est entré jeune en éducation. Joueur et plein de vie, il a fallu canaliser toute cette énergie ! Mois après mois, il a progressé et travaille avec sérieux. Totem restera énergique, mais il saura se montrer doux pour faire un câlin. Je n'ai jamais douté qu'il ferait bien vite le bonheur d'une personne !

À partir de 12 mois, le jeune chien entre à l'École où il est pris en charge par un moniteur ou un éducateur et passe les soirs et week-ends dans sa famille d'accueil. À ce stade, le chien a acquis un degré de maturité suffisant pour assimiler les directives. L'éducation porte sur l'obéissance, l'évitement des obstacles (y compris ceux en hauteur), les traversées de rue, les passages protégés, les escaliers,

l'usage des transports en commun, etc...

Les différentes mises en situation sont validées par un certificat d'aptitude au guidage. Celui-ci obtenu, le chien guide est confié à son nouveau maître. Un stage de deux semaines est consacré à l'apprentissage commun, sous l'égide de l'éducateur : la première semaine à l'école, en terrain connu par le chien et la deuxième semaine au domicile de la personne déficiente visuelle où le chien s'adapte à sa nouvelle famille et à son nouvel environnement. L'équipe se soude progressivement au cours des mois suivants et bénéficie du suivi régulier de l'éducateur jusqu'à sa retraite.



Totem chien guide : un labrador chocolat peut en cacher un autre !



Une rencontre émotionnellement forte là aussi, avec un air de déjà vu : un labrador chocolat peut en cacher un autre.



Chantal Baguet naît en 1967 dans les Vosges. Atteinte d'une maladie génétique (rétinite pigmentaire), elle suit une scolarité en milieu ordinaire jusqu'à la classe de quatrième avec une vision inférieure à un dixième. Elle rejoint ensuite un institut spécialisé et entre dans la vie active au sein d'un CAT à Epinal où elle encadre les résidents pendant 15 ans et découvre d'autres handicaps. À la naissance de sa fille, Chantal perd définitivement la vue et décide de consacrer son temps à son unique enfant.

Ignorant tout du chien guide, Chantal pallie sa grande perte d'autonomie en utilisant une canne blanche mais sans formation en locomotion. « Une erreur qui aurait pu avoir de lourdes conséquences pour les autres et moi-même », soupire-t-elle.

« Perdre la vue est une étape psychologique difficile ; il faut la mettre de côté pour pouvoir avancer ». En 2012, Chantal éprouve de grandes difficultés à sortir seule : la peur de l'accident, le regard des gens mettent à mal le courage qui lui reste. Heureusement, la radio locale annonce la journée portes ouvertes aux Chiens Guides de l'Est à Woippy, à environ 150 km. Elle s'y rend et y passe toute la journée. Elle en repart boostée : « Le chien guide : voilà ma solution pour reprendre pied dans la vraie vie ! »

Dès octobre 2012, elle retourne son dossier de demande de chien guide dûment complété, puis les événements s'enchaînent : visite à domicile de l'instructrice de locomotion de Woippy, stage découverte de deux jours à l'École, indispensables séances de locomotion à Metz et Epinal. Et enfin, après presque 20 mois d'attente, en décembre 2014, arrive Ice-cream, son premier chien guide, un labrador chocolat. « La rencontre est émotionnellement forte et, en même temps, une évidence », se souvient-elle. Chantal sort à nouveau seule en ville, reprend les transports en commun. Grâce à des compétences exceptionnelles découvertes par hasard lors d'un séjour à Morzine, Ice-cream participe même à des randonnées en haute montagne. Chantal décide alors de sensibiliser le grand



public sur la déficience visuelle et de faire découvrir la cause du chien guide, avec le soutien sans faille de familles d'accueil et de son mari.

Puis le 4 mai 2023, après 8 ans et demi de guidage, vient l'heure de la retraite d'Ice-cream ; Chantal n'hésite pas une seconde à l'adopter afin de lui offrir la retraite choyée et paisible au cœur des Vosges qu'il mérite amplement. En août 2023, arrive Totem, nouveau chien guide qui succède à Ice-cream. « Une rencontre émotionnellement forte là aussi, avec un air de déjà vu : un labrador chocolat peut en cacher un autre. », sourit Chantal. Totem est une belle surprise, il a un fort potentiel. « Une remise studieuse avec Denis, son éducateur, nous a permis de prendre un bon départ » souligne Chantal. « Quelques mois de rodage ensemble et place à la grande aventure ! »

« Le plus difficile, c'est d'oublier les réflexes de l'histoire précédente, les habitudes et surtout d'éviter les comparaisons », explique Chantal. « Totem est un chien très attachant, sensible et très démonstratif, un héritage de sa famille d'accueil. Excellent vecteur de communication, nul doute que de belles rencontres nous attendent, alors, en avant ! »

Grand merci à vous : donateurs, familles d'accueil, éducateurs, bénévoles, d'avoir permis à cette nouvelle histoire de s'écrire !

Tout savoir sur la famille d'accueil

Une famille d'accueil peut être une personne seule, en couple avec ou sans enfant ou une personne retraitée... qui accueille bénévolement, chez elle, pendant un an, un futur chien guide.

De 2 à 12 mois environ, le chiot est placé en famille d'accueil. Durant cette période, avec l'aide permanente d'un éducateur spécialisé, la famille d'accueil assure la pré-éducation du chiot, celle-ci s'axe sur trois missions :

- Socialiser le chiot : L'emmener partout avec soi. Le but étant de l'habituer et de lui faire appréhender tous types de situations (transports en commun, hypermarchés, foule, odeurs, bruits etc...).
- Lui apprendre les bases d'éducation : la propreté, les besoins, les ordres de rappel et d'obéissance...
- Lui apporter de l'attention et de l'affection : caresses, câlins, jeux...

Prendre en charge la pré-éducation d'un chiot demande de l'investissement personnel et de la motivation, plusieurs rythmes sont possibles : à temps plein, le soir et le week-end et uniquement le week-end.

Pour devenir famille d'accueil, il y a des conditions à respecter

- Aimer les chiens
- Résider dans un rayon de 20 à 40 km autour d'un centre d'éducation de chien guide d'aveugle afin de faciliter les rencontres avec les éducateurs.
- Si le lieu de résidence est un appartement, il est important d'avoir un ascenseur afin d'éviter tout problème de hanches pour le chiot.
- Avoir une grande disponibilité et du temps à lui consacrer
- Sortir le chiot tous les jours, plusieurs fois par jour et par tous les temps.
- Assister régulièrement aux séances et visites organisées soit au centre



d'éducation ou à domicile pour bénéficier des conseils et d'un suivi de qualité.

Il existe trois autres types de familles d'accueil qui répondent à différents besoins.

- La famille d'élevage accueille à temps plein et jusqu'à sa retraite une chienne reproductrice ou un chien reproducteur.
- La famille relais accueille un chien (en éducation ou déjà remis) de façon ponctuelle et pour une durée déterminée.
- La famille de retraite adopte un ou plusieurs chiens à la retraite (que le maître ou la famille du maître n'ont pas pu garder). Seules les familles de retraite deviennent propriétaires du chien.

À qui faire la demande ?

La demande se fait via un formulaire disponible sur notre site internet. Celui-ci est ensuite transmis à l'association fédérée la plus proche du domicile.

“
*Une famille
d'accueil
peut être
une personne
seule, en couple
avec ou sans
enfant ou une
personne
retraîtée...
qui accueille
bénévolement,
chez elle,
pendant un an
un futur chien
guide.*
”

« Leur rôle principal est d'en faire un chien à l'aise dans toutes les situations et "bien dans ses pattes". »



► Emilie Scherrer

Quelles sont vos attentes vis-à-vis des familles d'accueil ?

Leur rôle principal est d'en faire un chien à l'aise dans toutes les situations et « *bien dans ses pattes* ». Le chiot doit pouvoir aller partout, y compris sur le lieu de travail ; les trois quarts de nos familles d'accueil sont en activité, si bien que les chiens éduqués sont déjà habitués aux environnements professionnels. Une autorisation de l'employeur est d'ailleurs demandée au préalable aux familles candidates.

La sélection s'effectue sur la base d'un questionnaire sur la vie et l'environnement de la famille. Il s'ensuit une réunion d'information de 3 heures, qui permet de préciser les conditions de cette mission.

Pour le bien-être du chiot, la famille ne doit jamais le laisser seul plus de 3 heures et doit le porter dans les escaliers jusqu'à l'âge de 6 mois, pour éviter les dysplasies de la hanche.

La famille doit également participer à des séances de travail collectives avec les chiots tous les 15 jours, puis à partir des 6 mois du chiot, le laisser pour un stage d'une semaine au sein de l'association et cela tous les deux mois, en alternance avec les réunions de travail.

Comment assurez-vous la formation et l'encadrement des familles d'accueil ?

Lorsqu'une famille est retenue, elle vient chercher son chiot au centre d'éducation

L'oeil de l'expert

En 2012, son Master d'éthologie en poche, Emilie Scherrer intègre l'École de Chiens Guides de Paris en tant que monitrice au sein du pôle Familles d'accueil. En 2015, elle accède à la formation de moniteur de chiens guides d'aveugles proposée par l'AFH2A. Aujourd'hui, âgée de 38 ans, maman de deux enfants de 6 et 2 ans, elle a la responsabilité du pôle Familles d'accueil de cette association fédérée.

de chiens guides, puis nous menons une première réunion individuelle à domicile quelques jours plus tard. Les réunions de travail suivantes seront faites en collectif, à l'association. Celles-ci sont l'occasion de faire un bilan de santé et de comportement du chiot, de mettre en place les bases de l'éducation comme la marche en laisse, le rappel, le croisement congénères, mais aussi d'aider la famille à ajuster la conduite à tenir. Après chaque cours, ainsi qu'aux grandes échéances, des fiches d'objectifs - proportionnels à l'âge du chiot - sont remises à la famille d'accueil.

L'École de Chiens Guides de Paris a également développé des tutoriels et organise des séances de sensibilisation à la déficience visuelle, réservées à ses familles d'accueil.

Toutes les familles sont marquantes : certaines ont accueilli 10 ou 15 chiots d'affilée ! Autre exemple, le référent d'une famille, qui avait des problèmes visuels, a finalement reçu comme chien guide le chien qu'il avait lui-même pré-éduqué. Parfois, accueillir un chiot est le projet d'un membre particulier de la famille, puis toute la famille « craque » devant le nouveau venu.

Une fois le chien guide remis à la personne déficiente visuelle, la famille s'efface pendant un temps pour laisser l'équipe se former, puis le maître de chien guide peut choisir d'entrer en contact avec elle ou non. C'est parfois le début d'une grande amitié !

« Toutes les familles sont marquantes : certaines ont accueilli 10 ou 15 chiots d'affilée ! »

Quand famille d'accueil rime avec nouvelles amitiés !

Claudine a 70 ans, elle est maman de 3 enfants de 44 et 41 ans et grand-mère de 6 petits-enfants. Ce qui la distingue particulièrement, c'est son engagement pour les chiens guides : elle est famille d'accueil depuis plus de 20 ans auprès de l'Association Les Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest.

Après une installation à Angers en 1994, c'est en septembre 2003 que Claudine et toute sa famille accueillent Uben, leur premier chiot en famille d'accueil. Depuis, 11 autres chiots labradors ont fait leurs premières expériences de vie avec Claudine et, pour ses 20 ans en tant que famille d'accueil, c'est à nouveau d'un chiot nommé Uben dont elle a la charge depuis septembre 2023.

Avec ses 20 ans d'engagement et d'expérience pour les chiens guides, Claudine sait s'y prendre ! « C'est intéressant de toujours avoir le chien pendant son éducation, car durant les dernières semaines et après l'essai avec son futur maître, je connais alors le profil de ce dernier et je m'oblige à affiner quelques particularités propres à l'environnement et au mode de vie de la personne déficiente visuelle.

Hormis deux chiens qui n'ont pas pu aller au bout de leur parcours pour raisons médicales, Claudine est chanceuse : « tous [les chiens] ont été remis, ce qui m'a permis d'avoir beaucoup de nouveaux amis ! » (ndlr: les bénéficiaires déficients visuels).

« J'ai toujours eu à cœur, si la personne déficiente visuelle en est d'accord et si l'éducateur l'est aussi, de les inviter à la maison pour un repas et prendre un long moment pour échanger. On parle un peu du chien au début mais très vite, on parle d'autres choses, de qui on est... »

Des relations amicales se tissent naturellement entre elle et les maîtres des chiens guides dont elle s'est occupée. « Quand on se revoit (6 mois minimum après la remise), la personne me dit « il a fait ci, ou ça » et cela m'interpelle pour le prochain chien que je vais avoir. »

Pour Claudine, ne pas savoir comment ça se passe après la remise serait déchirant car il est difficile de savoir si la mission a été bien réussie ! « C'est une grande motivation d'avoir des contacts et des retours sur le travail et la relation de l'équipe. »

Claudine a régulièrement des nouvelles par téléphone ou bien il arrive que des retrouvailles s'organisent à son domicile. « Les chiens ont tendance à reprendre leurs habitudes et à moins écouter leur maître : ils vont regarder le placard où il y avait les jeux, ils vont chercher là où étaient leur gamelle et leur panier. Quant à moi, je retrouve immédiatement notre complicité passée ! »

Claudine est fière de son rôle et de tout ce que cela lui apporte. « On prend beaucoup de bonheur à en donner aux autres. Au travers du chien, on apprend à être bienveillant et très indulgent par rapport au handicap : donner, c'est plus riche que recevoir. Pour moi, offrir aux personnes déficientes visuelles cette liberté d'action, cette liberté d'aller et de venir, ça change le regard des gens, lesquels admirent leur formidable capacité d'adaptation. Cette mission de famille d'accueil m'apporte richesse et bonheur, elle constitue un maillon fort pour l'inclusion des déficients visuels. »

« Le chien a quelque chose de magique, il crée aussi du lien social, essentiel au quotidien d'une personne déficiente visuelle. »



“
C'est une grande motivation d'avoir des contacts et des retours sur le travail et la relation de l'équipe. Les familles d'accueil le méritent bien puisqu'elles donnent beaucoup.
”

De famille d'accueil

à famille de retraite, un dévouement pour les chiens guides !

Patricia Laurent a grandi entourée de chiens. Avec son mari et leurs trois enfants, le projet de devenir famille d'accueil prend vie lorsqu'ils écoutent une émission de radio qui relaie une information sur les chiens guides. « *Nous avons trouvé trop dur d'accompagner nos chiens jusqu'au bout et en avons discuté en famille. L'idée nous a tout de suite plu.* »

La famille, une fois candidate, est reçue par Sandrine Lebreton, éducatrice à l'association Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse. L'entretien, qui devait durer une heure, se mue en un échange de 4 heures ! C'est ainsi qu'arrive Hippie, une croisée Golden - Labrador âgée de 2 mois. « *Nous avons fait tous les exercices de préapprentissage avec elle, avec des cours une fois par mois à l'association, avec les autres familles. C'était super ! Puis elle est entrée à l'association et est revenue avec nous les week-ends.* » Une fois Hippie éduquée et remise, la famille a rencontré son maître autour d'un repas. Patricia reçoit également des nouvelles régulières et des photos par le biais de l'éducatrice chargée du suivi d'Hippie.

Entretemps, le père de famille est décédé. L'association a alors permis à Patricia de

choisir leur prochain chiot. Igor lui est confié le jour où Hippie commence son éducation à l'association. « *C'était génial, avec deux fois plus d'amour et d'attention.* » Lorsqu'Hippie, puis Igor, sont mis en retraite, Patricia n'envisage pas que ses anciens « élèves » finissent leur vie loin d'elle ! Bien qu'Hippie reste avec son maître déficient visuel qui peut le garder, Igor, quant à lui, a été de retour dans sa famille d'accueil : une grande maison, un jardin, trois autres chiens et deux chats. « *Il a été fou lorsqu'il a retrouvé les enfants !* » Patricia reste en contact étroit avec Dominique qui était son maître. « *J'ai pleuré quand je les ai laissé partir [auprès de leur maître], mais je savais pourquoi je le faisais.* »

À leur retraite, les chiens guides sont une compagnie idéale : ils marchent en laisse, reviennent ou attendent sur ordre, font leurs besoins au caniveau... Chez Patricia, Igor jouit même désormais de certains privilèges supplémentaires, comme le droit de faire sa sieste sur le canapé dévolu aux chiens. « *Il vit sa vie de chien à 100 %, tranquillement, et reste avec nous tout le temps. C'est une personne supplémentaire dans la famille et nous allons finir notre histoire ensemble comme elle a commencé.* »



Nous avons trouvé trop dur d'accompagner nos chiens jusqu'au bout et en avons discuté en famille. L'idée nous a tout de suite plu.



De quels droits bénéficient les chiots en éducation auprès d'une famille d'accueil ?

Nous avons posé la question à Stéphane Rossetti, Responsable Accessibilité et Relations Adhérents au sein de l'ANM' Chiens Guides et chargé du traitement des cas de refus d'accès.

- Conformément à la législation, les chiots en cours d'éducation bénéficient des mêmes droits d'accès que les chiens guides accompagnant une personne handicapée visuelle, c'est-à-dire, **tous les transports, les lieux ouverts au public et les lieux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative.**

L'objectif reste l'éducation du chien ; un échange avec les éducateurs permet de juger de sa maturité : quelle est la pertinence d'amener au théâtre un chiot de 3 mois, qui n'est pas encore propre, par exemple ? Il convient de s'interroger sur le confort du chien, de la famille d'accueil, des autres usagers et sur l'image renvoyée au public.

Vis-à-vis du public, la pédagogie est de mise afin d'éviter les conflits infructueux. La carte de famille d'accueil et surtout le certificat national d'identification du chien en cours d'éducation attestent que le chien concerné est bien issu d'une école de chiens guides labellisée. Enfin, l'ANM' Chiens Guides peut être sollicitée pour une médiation !

Uron, un collègue particulier

Éric Valageas, sa femme et leurs trois enfants, sont famille d'accueil depuis près de 6 ans. Depuis mai 2023, ils accueillent leur troisième chien guide en éducation, Uron, un golden retriever mâle de 9 mois. Éric, gestionnaire au sein du collège Albert Calmette à Limoges, un réseau d'éducation prioritaire, va travailler quotidiennement avec Uron, son chien guide en éducation. Rencontre.

La première fois qu'Éric entend parler du chien guide, c'était il y a 20 ans, lorsqu'il était chargé de mettre en place des cheminements pour les personnes malvoyantes au sein d'une université. C'est en faisant la connaissance d'un collègue, qu'il en apprend davantage sur l'univers du handicap visuel et du chien guide. *« J'étais subjugué par ce que les personnes déficientes visuelles pouvaient faire. »*

En plus de son amour pour les chiens, animé par la volonté de faire un geste citoyen et de vivre une expérience familiale avec ses enfants, Éric et toute sa famille décident de devenir famille d'accueil en 2018. *« Plus tard, ma fille envisage de devenir à son tour famille d'accueil. »* Depuis, ils ont eu trois chiens en éducation, deux sont devenus chiens guides et le troisième, chien de médiation scolaire.

Le 12 mai 2023, Éric et sa famille accueille en éducation Uron. *« Uron est comme mon quatrième enfant, il fait partie de la famille. Avec lui, on part toujours à la découverte ».* Dynamique, doux et intelligent, son éducation se déroule très bien. Pour Éric, la conception de l'éducation d'un chien guide passe par l'observation, la compréhension et l'adaptation. Le plus souvent, il travaille avec Uron sous forme de jeux. *« Il faut avoir une main de fer dans un gant de velours car c'est un chien sensible et volontaire qui ne cherche qu'à plaire à son maître ».*

L'éducation d'Uron se poursuit même sur le lieu de travail d'Éric. En effet, le chef de l'établissement, Jean-Christophe Alary a accepté

qu'Éric vienne travailler au collège avec son chien guide en éducation. *« Il n'y a pas eu de réticence de la part de mon chef d'établissement et de mes collègues. Au contraire, ayant pour une majorité eux-mêmes des animaux, ils étaient tous favorables à la présence d'Uron ».*

La plupart du temps, Uron reste couché ou navigue de gauche à droite au sein des bureaux. Il lui arrive même de participer à des heures de classe en présence d'enseignants et d'élèves. La matinée, il prend un bain de foule d'environ 10 minutes et salue ses collègues. Cet exercice a pour but de le sociabiliser. Ensuite, vient l'heure du déjeuner. Éric le laisse seul environ 35 minutes car il est important dans son éducation qu'Uron apprenne à rester seul. Lorsqu'arrive la fin de la journée, Éric prévoit une promenade d'une heure environ avec Uron. Tout au long de la journée, Uron a des pauses de cinq minutes et participe aux récréations avec les élèves.

Accueillir un chien guide en éducation sur son lieu de travail est quelque chose qui se discute avec tous les membres de l'entreprise. Pour l'accueillir dans de bonnes conditions, tout le monde doit être partie prenante et être conscient des règles, « modes d'emploi » à respecter. En complément d'un document qu'il a transmis sur ce qu'il faut et ne pas faire en présence d'un chien guide en éducation, Éric fait des séances de sensibilisation auprès de ses collègues et des élèves.

« Les sensibilisations d'Éric nous aident à comprendre et à faire les choses différemment » - Jean-Christophe Alary

“
J'étais subjugué par ce que les personnes déficientes visuelles pouvaient faire.
”



“
Uron est comme mon quatrième enfant, il fait partie de la famille. Avec lui, on part toujours à la découverte.
”

Éric et Jean-Christophe Alary nous témoignent des bénéfices de la présence d'Uron au collège. Pour les élèves, en plus du rôle de confident, il a le don de les apaiser lorsqu'ils sont énervés, tristes ou renfermés. Cela permet ensuite aux professionnels de discuter calmement avec eux. Pour les collègues, parfois confrontés à des périodes de stress, la présence d'Uron leur permet de se détendre et de développer leur bienveillance.

« Sa présence crée une diversion. Avec Uron, on décompresse et on sort du contexte du travail. » - Jean-Christophe Alary

Pour Éric, « Exercer mon travail avec Uron et l'éduquer en tant que famille d'accueil est une aventure passionnante. »

Le point de vue de Jean-Christophe Alary, chef de l'établissement

« Je connaissais déjà l'univers du chien guide grâce aux manifestations culturelles et sportives de l'association. Accepter qu'Éric vienne travailler avec un chien guide en éducation a été une évidence. Étant un établissement accueillant des handicaps, je ne me voyais pas refuser la présence d'un chien destiné à aider une personne aveugle ou malvoyante. De plus, tout le monde était content de cette idée et ayant la possibilité de le faire grâce à mon statut de chef d'établissement, j'ai saisi cette opportunité. Je parle d'opportunité car avoir un chien guide en éducation au travail est une expérience hyper positive, c'est à la fois un vecteur de bienveillance et d'apaisement.

Je tiens à souligner qu'Éric a été très présent et nous a bien expliqué les choses. C'est en partie pour cela que les choses se sont bien déroulées. »



“ Il m'apparaissait simplement naturel lorsqu'on est dans une entreprise comme la SNCF qui a des valeurs humaines très fortes, de travailler à l'amélioration des conditions de transports et de l'offre de services à destination des voyageurs ayant une mobilité réduite. ”

Améliorer l'accessibilité des personnes handicapées

Nous avons rencontré Carole Guéchi, Déléguée Ministérielle à l'Accessibilité, qui a maintenant quitté ses fonctions pour d'autres missions. Portrait d'une femme de conviction...

Bonjour Madame Guéchi ! Vous êtes Diplômée de l'Institut Français de Presse et lauréate en 2012 de la Coupe des Femmes de l'Info en qualité de cheffe de service Economie au « Parisien ». Comment vous êtes-vous intéressée à la cause du handicap ?

Après 27 ans dans le monde de la presse écrite, et à l'occasion du tournant de la digitalisation des médias, j'ai souhaité donner un nouveau sens à ma carrière

professionnelle. Passionnée depuis toujours par les sujets liés à la mobilité, par le monde des transports et en particulier par le ferroviaire, j'ai eu la chance de pouvoir intégrer le groupe SNCF sur le tard. Le dernier poste que j'y ai occupé fut celui de Directrice de l'accessibilité du groupe pendant 6 ans. À l'époque, une des premières questions posées par une association représentative des personnes en situation de handicap lorsque j'avais pris mes fonctions, et qui



Je me suis attachée à faire en sorte qu'on retrouve une nouvelle dynamique dans les politiques publiques autour de l'accessibilité de ce qu'on appelle la chaîne de déplacement. Cela vise à permettre à chacun d'aller d'un point A à un point B sans difficulté ni rupture dans le parcours.



m'avait marquée, c'était de connaître mes motivations à occuper un tel poste. Savoir si de près ou de loin j'étais confrontée au handicap était la question que se posaient beaucoup de personnes. À ce moment-là, je ne l'étais pas du tout. Il m'apparaissait simplement naturel lorsqu'on est dans une entreprise comme la SNCF qui a des valeurs humaines très fortes, de travailler à l'amélioration des conditions de transports et de l'offre de services à destination des voyageurs ayant une mobilité réduite.

Vous avez été Déléguée Ministérielle à l'Accessibilité au Ministère de la Transition Ecologique. Pouvez-vous nous expliquer en quoi consistait votre mission ?

J'ai occupé la fonction de Déléguée ministérielle pendant trois ans. Arrivée après la crise sanitaire, je me suis attachée à faire en sorte qu'on retrouve une nouvelle dynamique dans les politiques publiques autour de l'accessibilité de ce qu'on appelle la chaîne de déplacement. Cela vise à permettre à chacun d'aller d'un point A à un point B sans difficulté ni rupture dans le parcours. Trois ans plus tard mon objectif est atteint. Pour aider les commerces du quotidien à se mettre en conformité avec la réglementation en matière d'accessibilité, le gouvernement a débloqué un fonds de 300 millions d'euros qui, jusqu'en 2027, va permettre d'accompagner les propriétaires ou gestionnaires d'établissements recevant du public. Tous ceux qui voudront faire des travaux d'accessibilité ou équiper leur établissement pourront bénéficier d'une aide publique représentant 50% du montant des travaux ou des achats.

Quelles évolutions ont été mises en place depuis votre prise de fonctions ?

Beaucoup de petites graines ont été semées comme avec l'Observatoire de l'accessibilité des chiens guides et d'assistance qui maintenant permet de qualifier les refus faits aux binômes maître/ chien et donc de réaliser des actions correctives. La plateforme unique de réservation d'assistance dans le transport ferroviaire qui est lancée en ce début d'année est aussi une petite révolution. Plus besoin d'appeler plusieurs numéros de téléphone pour avoir une assistance en gare pour monter et descendre du train. Notre startup

d'Etat Acceslibre.info qui recense l'accessibilité des ERP est aussi un succès et permet aux personnes en situation de handicap d'organiser leur déplacement et d'avoir enfin des informations pratiques indispensables. Voilà ce qui me semble le plus encourageant même s'il y a tant d'autres choses !

Quelles sont selon vous les perspectives en matière d'amélioration de la mobilité des personnes handicapées pour les années à venir ?

En matière d'accessibilité physique, il y a lieu de mieux faire connaître les avantages de la télécommande universelle qui sert aux personnes déficientes visuelles à déclencher les feux piétons et les balises sonores. Une minorité d'entre eux utilise cette télécommande qui rend pourtant vraiment service lors des déplacements. Quant aux balises sonores, puisque ce dispositif a fait ses preuves, il y a lieu de travailler à rendre son installation obligatoire pour indiquer l'entrée de chaque bâtiment recevant du public.

L'autre grand chantier, c'est bien sûr d'améliorer l'accessibilité numérique de tous les sites internet. Cela n'est pas dans mon champ de compétences mais on ne peut ignorer que la généralisation d'internet a mis à l'écart une partie de nos concitoyens qui utilisent des outils spécifiques de navigation pour aller sur le net. Le niveau d'accessibilité numérique des sites publics comme privés dans ce pays est dramatiquement faible. Il est urgent de changer de braquet.



L'Observatoire de l'Accessibilité des Chiens guides et d'assistance a été créé en 2015. Ses missions

sont, entre autres, de coordonner partenaires institutionnels, associatifs et lieux ouverts aux publics pour diffuser les bonnes pratiques, d'accompagner les maîtres et les entreprises et d'informer le public.

LES CHIENS GUIDES EN RÉGION



© Centres Paul Corteville

Des remises mises à l'honneur

Chaque année, notre Association organise quatre repas de remise au sein de ses locaux, pour rassembler les acteurs de notre grande chaîne de solidarité et célébrer les dernières remises de chiens guides. Bénévoles, bénéficiaires de chiens guides et salariés de l'Association se réunissent pour officialiser la remise et remettre à chaque nouveau chien guide éduqué et remis, une médaille de chien guide ainsi que le diplôme du Certificat d'Aptitude au Guidage. En décembre dernier, notre École de Normandie a ainsi mis à l'honneur trois nouveaux chiens guides, leurs bénéficiaires ainsi que tous les acteurs qui ont permis ces merveilleuses rencontres. Un événement essentiel pour les familles d'accueil qui retrouvent leurs petits protégés, mais aussi pour les nouveaux maîtres de chiens guides qui peuvent ainsi témoigner toute leur reconnaissance envers nos équipes !



© Franck Buronfosse - Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre-Est



La journée des familles d'accueil, c'est deux fois par an !

Samedi 25 novembre, une quinzaine de familles d'accueil se sont retrouvées au siège de l'association pour faire plus ample connaissance. Accompagnées de salariés, de membres du conseil d'administration, et de 4 maîtres de chiens guides, elles ont – comme l'an dernier – débuté la journée par une balade dans les rues de Lyon, avant de déjeuner ensemble puis de participer à un temps de questions/réponses. Ces journées qui se tiennent une fois dans Lyon pour privilégier les familles résidant sur la Métropole et une fois au centre d'éducation pour, à l'inverse, privilégier celles qui sont basées dans l'Ain, sont l'opportunité pour les maîtres de chiens guides de remercier les familles de leur engagement, de témoigner de la part importante qu'elles ont dans le processus d'éducation, et de partager les prouesses de ces chiens qui leur rendent la vie plus belle. D'ailleurs, pas moins de 20 chiens étaient présents ce jour-là, entre chiens guides et chiens en éducation. Une jolie meute !

Tous unis dans la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles.

Monsieur le Président,

Veillez recevoir ci-joint mon don annuel pour vous aider dans tous vos besoins. Merci pour votre lettre d'information à la simplicité chaleureuse. Je veux vous dire toute ma reconnaissance pour toutes les équipes que vous avez formées depuis un demi-siècle grâce à tous les éducateurs de chiens guides qui œuvrent avec compétence et dévouement pour aider les personnes handicapées visuelles à mieux vivre. Dans la joie partagée avec ces personnes à la vie ainsi transformée et l'espérance avec celles qui attendent avec confiance de pouvoir aussi être comblées, à tous, bon courage, passionnément ! Mme D.

Chère madame,

Un grand merci pour ce mot d'encouragement qui fait du bien à lire. Depuis 50 ans, nous avons effectivement construit une chaîne de solidarité qui travaille d'arrachepied afin d'éduquer des chiens guides efficaces tout en préservant le bien-être de ce meilleur ami de l'homme. Bien entendu, nous continuons à développer nos missions pour que chaque personne aveugle ou malvoyante qui demande un chien guide puisse avoir accès à ce formidable compagnon de vie. Nous n'oublions pas que pour chaque duo réuni, c'est un pas vers le meilleur pour une personne qui a perdu la vue. Votre don contribue à la lui rendre. Un grand merci pour votre soutien.

Belle et heureuse année 2024 !

Mame SECK



Quelques mots d'humour pour ce début 2024 !

« 2 chiens se rencontrent à Tokyo; que font-ils ? »

Ils se jappent... au nez (japonais) !

« Comment faire aboyer un chat ? »

Vous lui donnez une coupelle de lait et il la boit (il aboie) !

Merci à LB d'avoir partagé sa gaieté avec nous !

Pour plus d'information, contactez le service relations donateurs :

Mame Seck :

01 44 64 89 89

ou Alice Larivière :

01 44 64 88 61



Les chiens guides d'aveugles

Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles FFAC

71 rue de Bagnolet - 75020 PARIS

Tél : 01 44 64 89 89

www.chienguides.fr

E-mail : federation@chienguides.fr



Association sans but lucratif - Loi 1901 - C.C.P.
La Source 33.706.50 R - Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 26.08.81

Nous appliquons la réglementation sur la protection des données (RGPD). Les règles relatives à vos données personnelles sont en vigueur :

- Pouvoir consulter à tout moment les données en notre possession vous concernant.
- Fournir des informations sur les données que nous recueillons et la façon dont nous les utilisons.

La FFAC a toujours apporté une attention particulière à la sécurisation et l'utilisation des données. Sachez que vos droits, notamment de suppression des données vous concernant, sont applicables.



La FFAC et les Associations fédérées ne font ni démarchage téléphonique ni vente à domicile (calendriers, cartes de parrainage, dons, etc.). L'UNADEV ne fait pas partie de la FFAC et n'est pas une association de chiens guides fédérée.



La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) ne vit et n'agit que grâce à la générosité du public, grâce aux dons et legs qu'elle reçoit, GRÂCE À VOUS. ↓ AIDEZ-NOUS ! ↓



Les chiens guides d'aveugles
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles FFAC

Bon de Soutien

(À retourner à : FFAC,
71 rue de Bagnolet 75020 Paris)



Oui, pour élever, éduquer et offrir plus de chiens guides aux personnes déficientes visuelles, je fais un don de :

25 € 50 € 100 € 200 €

À ma convenance : €

Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre de la FFAC.

→ Je recevrai le reçu fiscal qui me permet de réduire mes impôts des deux tiers du montant de ce don et permet à la FFAC d'agir trois fois plus.

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Ville :

YDSM2402

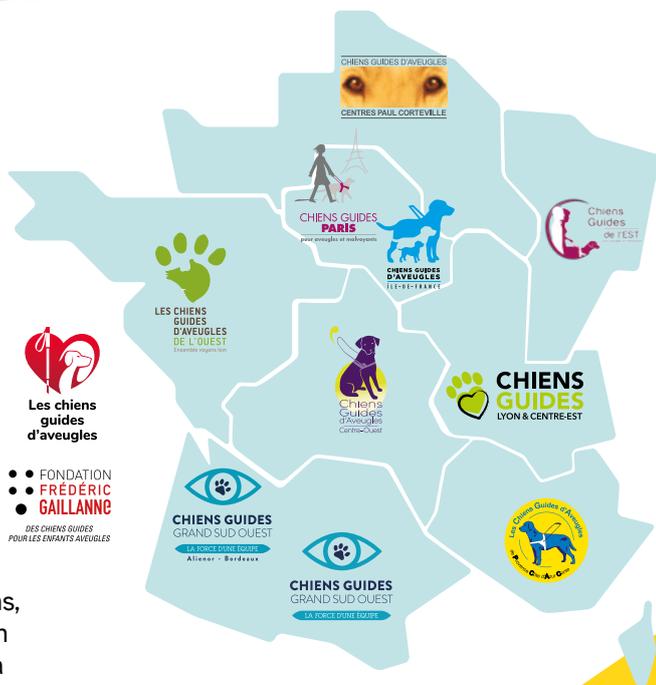
Croisez générosité et solidarité
en léguant une partie de
votre patrimoine.

Depuis plus de **50 ans**, nos associations mettent tout en œuvre pour **éduquer des chiens guides** et les remettre **gratuitement** à des personnes aveugles ou malvoyantes.

C'est grâce à votre **générosité** que nous rendons possible ces belles rencontres qui redonnent **mobilité et autonomie** aux personnes **déficientes visuelles** dans leur vie quotidienne.

Grâce à votre legs, soutenez l'éducation
et la remise de chiens guides.

Pour obtenir des renseignements sur les legs, assurances-vie et donations, demandez en toute confidentialité notre brochure gratuite avec le coupon ci-dessous ou contactez **Sophie Bazin** au **01 44 64 80 27** ou par mail à **s.bazin@chiensguides.fr**, ou rendez-vous sur **www.chiensguideslegs.fr**.



Je souhaite recevoir la brochure d'information sur les legs et les assurances-vie et je retourne ce coupon à : **FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES** - 71 rue de Bagnole - 75020 PARIS

Mme M Mme et M

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse email : Téléphone :



Croisez générosité et solidarité en léguant une partie de votre patrimoine.

Legs • Donations • Assurances-vie
www.chiensguideslegs.fr